

## A propos des relations parti - syndicat

(suite)

Dans un article précédent, nous avons commencé à examiner comment notre conception du rapport parti-syndicat devait prendre en compte la spécificité des organisations syndicales françaises. Un des traits caractéristiques de ces organisations consiste, nous semble-t-il, dans la double dimension que revêtent les deux grandes confédérations CGT et CFDT : à la dimension classique d'une organisation qui défend et lutte pour faire aboutir les revendications économiques immédiates des travailleurs, s'ajoute une dimension plus nettement politique qui fait que ces syndicats interviennent et s'inscrivent pleinement dans le champ politique français, se comportant par certains côtés tout à fait comme une organisation politique. Nous avons indiqué pourquoi cette dimension politique ne saurait être décrite seulement par l'intervention extérieure des partis de gauche dans les syndicats, et résultait pour partie d'un fonctionnement interne du syndicat, et se trouvait donc intimement liée à la vie même du syndicat (cf PLS n° 12). Cela étant rappelé, quelles conséquences en découlent dans notre conception des rapports parti-syndicat ?

Tout d'abord, il faut indiquer que cette double dimension des organisations syndicales françaises, nous semble, comme nous l'avons précédemment rappelé, un phénomène suffisamment ancien, suffisamment enraciné dans l'histoire du mouvement ouvrier français, pour que l'on estime qu'il s'agit d'une donnée durable qu'il serait vain de nier ou de vouloir renverser, et qu'il faut l'intégrer non seulement à la tactique du Parti, mais fondamentalement à la vision stratégique que nous pouvons avoir du développement du processus révolutionnaire dans notre pays.

Certes, il nous est arrivé, et il nous arrivera encore de dénoncer en certaines occasions, quand il se produit, l'investissement des deux grandes organisations syndicales dans les querelles de l'union de la gauche, au point de transposer sur le plan syndical les divisions qui opposent les deux partis de gauche, ce qui a pour conséquence assez souvent de rendre la lutte revendicative dans les entreprises, plus difficile au moment même où l'offensive du gouvernement Giscard-Barre se fait plus pesante. Mais ce que nous visons dans ces cas-là, ce n'est pas le fait qu'il y ait une intervention des organisations syndicales sur le plan politique, mais bien plutôt la manière dont cette intervention s'effectue, surtout quand elle aboutit à épouser en fin de compte les contours de la querelle de l'union de la gauche.

Donc, le point de vue qui guide ce type de critiques, lorsque nous les adressons aux directions syndicales, ne saurait être assimilé à une conception visant à cantonner le syndicat dans la défense des revendications immédiates des travailleurs en lui faisant abandonner le champ politique au profit des partis politiques proprement dits. Ce n'est pas notre conception, et pas uniquement parce qu'il ne nous semblerait guère possible de la rendre opératoire dans les syndicats dans la période.

### Réfléchir les rapports parti-syndicat, en liaison avec les problèmes de la construction du socialisme

En effet, il nous semble qu'il faut voir, en positif, ce que cette spécificité des organisations syndicales françaises, leur configuration d'organisation à la fois politique et revendicative, peut apporter au développement du processus révolutionnaire dans notre pays, à l'édification du socialisme. Si dans les expériences antérieures de construction du socialisme, le jeu politique dans le camp du peuple s'est trouvé assez rapidement réduit au rapport du parti communiste avec les

masses, les autres formes d'organisation de masses devenant pour une bonne part des relais de cette relation parti-masse, favorisant, dans le meilleur des cas, l'application de la ligne de masse par le parti communiste, il nous semble que loin de constituer un principe de construction de socialisme, une telle structure a été engendrée par des conditions historiques assez précises, dans lesquelles la révolution s'est développée dans ces pays (degré de développement des forces productives, poids de la composante paysanne dans ces révolutions, limitation des formes politiques d'organisation des masses en dehors du parti communiste).

Une situation différente prévaut dans notre pays, pays impérialiste développé depuis le début du siècle, avec ce que cela implique tant du point de vue du haut degré de croissance des forces productives, que du point de vue de la structuration des différentes classes, couches sociales et forces sociales, que du point de vue aussi de l'expérience accumulée des masses, des formes d'organisations qu'elles se sont données dans leur lutte contre les classes exploiteuses. L'expérience de construction du socialisme dans notre pays se trouvera inévitablement marquée par ces caractéristiques, et seul un projet socialiste qui les prenne pleinement en compte pourra répondre aux exigences des masses et finalement être porté par leur mouvement.

Notre Parti en publiant le *Manifeste pour le Socialisme*, en 1977, a commencé à réfléchir à ces questions et à en débattre publiquement avec les travailleurs, insistant notamment sur la non confusion entre le rôle du parti communiste et les tâches de l'Etat socialiste, insistant notamment sur la nécessité que les masses anciennement exploitées exercent réellement, en tant que classe, le pouvoir et ne le délèguent pas, pas même au parti d'avant-garde. Il est nécessaire de poursuivre cette réflexion, et notamment d'indiquer comment le système politique en vigueur sous le socialisme pourra prendre en compte cette réalité que constitue l'existence d'une pluralité d'organisations dont les masses au cours de leur lutte contre le capitalisme se sont dotées, organisations à différentes dimensions, notamment politique et dont nombre de militants qui y adhèrent, inscrivent clairement leur action dans la perspective de la transformation socialiste de la société, comme par exemple, les organisations syndicales.

### Un facteur de cohésion

A notre sens, l'existence d'un tel complexe d'organisations intervenant dans le champ politique sous le socialisme, loin de constituer un facteur de confusion ou de fragilité de la société socialiste, peut et doit constituer un élément de cohésion de la société et de mobilisation des masses pour la construction du socialisme. Notre conception ne saurait se réduire à la seule existence de deux termes, d'un côté le parti communiste, mémoire collective du mouvement ouvrier qui resitue le moment de lutte présent dans la démarche d'ensemble de transition du capitalisme vers le communisme, de l'autre les masses populaires construisant le socialisme dont les choix et les orientations seraient débattues et fixées au sein des communautés de base.

Il y a ce troisième terme, cette masse de militants politisés, ce complexe d'organisations avec une dimension politique qui, sans adhérer aux principes et à la démarche qui guide l'action du parti communiste, peuvent sur la base de leur identité propre, participer activement de la construction du socialisme, mobiliser les masses, lutter contre les menaces de restauration du capitalisme, participer et animer les débats dont sont saisies les communautés de base. C'est ce complexe d'organisations, parmi lesquelles les syndicats, qui dans notre pays permettra, à notre sens, l'expérience socialiste. Et le rôle du parti communiste au sein de ce complexe, s'il est spécifique, ne se marquera ni par une politique d'élimination, ou d'assujettissement de ces organisations, ni par une volonté de capter le

débat et de faire du parti le seul lieu politique de discussion réelle.

Loi de renforcer la cohésion de la société socialiste de telles pratiques l'affaibliraient pour deux raisons. D'une part, inévitablement, elles limiteraient la base de mobilisation, le potentiel militant par lequel le projet socialiste pourrait être largement porté et débattu dans les masses, accroissant les risques de routines et de démobilité d'une partie des masses, une fois la période de grands affrontements contre la bourgeoisie passées. D'autre part, cela aboutirait à focaliser dans le parti, à l'état brut, l'ensemble des conflits de la société, le faisant dévier de son rôle, lui faisant courir de manière accrue le risque de conservatisme. C'est pourquoi notre point de vue, c'est que ce complexe, cette pluralité de formations, parmi lesquelles les syndicats, est un élément important de cohésion et de progression de la société socialiste.

Demeure une question décisive, c'est de quelle manière, comment un tel complexe d'organisation parviendra à suivre une même orientation, à faire progresser dans la même direction l'édification du socialisme malgré les inévitables conflits qui opposeront ses composantes. C'est le problème du rôle spécifique du parti, de la recherche et de la construction de l'hégémonie, problème qui ne concerne pas seulement la période de construction du socialisme, mais aussi la période qui précède, le processus d'accumulation des forces pour la révolution, car c'est dès maintenant que se trouve posé le problème de commencer à rassembler en un tout cohérent cet ensemble de forces qui demain œuvreront ensemble pour la construction du socialisme.

C'est dans cette perspective-là de recherche et de construction de l'hégémonie que les communistes réfléchissent le problème des rapports de leur parti avec les syndicats. Plus concrètement cela suppose dans notre démarche de réexaminer deux questions la manière dont le parti en tant qu'organisation sollicite les institutions syndicales d'une part, le travail propre des communistes à l'intérieur des syndicats d'autre part.

### Pratique de bloc ou construction de l'hégémonie

Sur le premier problème c'est-à-dire sur le type de relation que le parti communiste doit nouer avec l'institution syndicale, il nous semble que la démarche de recherche de l'hégémonie doit rompre nettement avec ce qui traditionnellement en France caractérise les relations entre les grandes institutions de gauche, et qui est illustré caricaturalement par la démarche du PCF en direction de ses partenaires potentiels, où ce parti ayant préalablement défini ses positions et ses propositions propres tente d'en faire accepter le maximum par ses partenaires. Ici la relation se résume essentiellement à une négociation et à la conclusion sur la base d'un rapport de force de compromis. Il s'agit d'une démarche partisane, d'une démarche de bloc, opposée à une démarche de construction de l'hégémonie.

Le type de relation que notre parti entend tisser avec les institutions syndicales est de nature différente, il ne les envisage pas comme un processus de ralliement même partiel à des positions et des propositions préalablement tranchées par le parti lui-même. Non, si le parti saisit effectivement l'institution syndicale d'un corps de proposition, il s'attache toujours à formuler des propositions ouvertes c'est-à-dire des propositions qui ne seraient pas à prendre ou à laisser, au mieux à négocier, mais des propositions qui sont par le débat ouvert, par la discussion, par la confrontation, dépassables. Force d'initiatives et de propositions, multipliant les lieux de débats le parti accepte que, quand il y a un enjeu, ses propositions se trouvent, du fait même de la dynamique créée par la confrontation, dépassées et transformées.

Il ne s'agit pas d'une démarche floue, où en fin de compte le parti serait prêt à sacrifier son identité propre et ses références, parce que dans le choix des propositions développées, dans la manière dont elles sont défendues, dans les propositions nouvelles reformulées, le parti se guide évidemment sur ses références et son orientation stratégique, mais il s'agit d'une démarche ouverte où le parti accepte de tester son pouvoir de conviction et de passer des compromis qui résultent non fondamentalement d'une négociation mais de l'état du débat et reflètent le degré d'avancée de nos partenaires, créant ainsi les conditions d'une dynamique nouvelle.

Sur le deuxième problème, le travail des militants communistes à l'intérieur des syndicats, il nous semble de la même manière que la démarche favorisant la construction de l'hégémonie ne saurait être celle consistant à considérer le syndicat fondamentalement comme un lieu dans lequel, en concurrence avec d'autres forces politiques, il s'agirait de recruter une clientèle, de faire passer le maximum de mots d'ordre et de positions du parti.

Même si une telle pratique est fort répandue, elle ne nous semble pas favoriser la construction de l'hégémonie. Non pas que les communistes s'interdisent de recruter à l'intérieur des syndicats ou de faire connaître leurs positions, de même qu'ils le font régulièrement dans leur travail en direction des masses déjà organisées ou non. Mais justement parce que le syndicat n'est pas simplement une organisation de masse, mais se trouve doté d'une dimension proprement politique, les communistes qui militent dans le syndicat, et qui possèdent en quelque sorte une double appartenance, y mènent un travail spécifique. Ils sont partie prenante du processus complexe de réflexion et de prise de position politique, propre à leur syndicat. Et ils y participent en y investissant les éléments d'analyse forgés par leur parti et en refusant de laisser mettre en cause leurs références idéologiques, ils le font en respectant la spécificité propre du syndicat, et l'identité propre sur laquelle est fondée l'organisation. Ainsi quand ils remettent en cause tel processus de décision de la direction confédérale, ou telle orientation qu'elle a adoptée, ils s'appuient d'une part sur les positions de leur parti, et d'autre part sur les éléments d'identités du syndicat qui contredisent l'orientation ou la décision adoptée. Et si d'une telle manière, ils contribuent à faire reculer les positions révisionnistes ou réformistes, à faire évoluer la position du syndicat, c'est toujours sur la base de la vie propre et du fonctionnement propre du syndicat qu'ils y parviennent.

Sur ces deux questions, on voit que la démarche qui est en œuvre ne vise pas à placer le syndicat sous la tutelle du parti, ou à y monopoliser des postes de direction dans le but d'imposer par des pratiques de bloc des décisions sans débat, sans respect de la vie interne du syndicat. C'est tout autre chose qui est en jeu. Il s'agit de jeter les bases du complexe de forces qui luttera et agira ensemble, dans la même direction, pour la construction du socialisme, il s'agit de faire surgir pas après pas un accord suffisamment solide entre ces différentes forces pour qu'elles en viennent à constituer un bloc cohérent. Un tel accord résulte effectivement d'un compromis, de l'état du débat et de la réflexion menés par ces différentes forces, séparément et ensemble. L'action des communistes tant dans leur relation de parti avec les syndicats, que dans leurs travaux à l'intérieur même des syndicats vise à rendre possible, et le meilleur possible, un tel accord.

Voilà sur le problème des rapports parti-syndicat, quelques éléments de la réflexion actuelle des communistes développée notamment sur la base de leur pratique révolutionnaire à l'intérieur des syndicats. Ils appellent la discussion et la poursuite de ce travail de réflexion.